

District Haute-Garonne de Football



COMMISSION ORGANISATION COUPES CHAMPIONNATS ET CALENDRIERS

Réunion du 24 janvier 2019 P.V. n° 41

Président: Yves NARDARI

Membre: Yves BOULET – Richard GIUSEPPIN

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

SENIORS

- Départementale 2 – Poule A :

- La rencontre n° 20659568 CASTELMAUROU VERFEIL / J.S. PRADETTES 2 se déroulera le Dimanche 27 Janvier 2019 à 15h00, Stade Prairie d'En Caravelle à VERFEIL (Décision de la Commission).

- Départementale 3 – Poule A :

- La rencontre n° 20670755 FONBEAUZARD / LAUNAGUET 2, prévue le 16.02.2019 à 20h30, se déroulera le Samedi 23 Février 2019 à 20h30, Stade Municipal à FONBEAUZARD (Accord des deux clubs).

- Départementale 3 – Poule C :

- La rencontre n° 20670986 JUVENTUS DE PAPUS 2 / RANGUEIL 2 se déroulera le Samedi 26 Janvier 2019 à 20h00, Stade de Gironis Synthétique, Terrain Henri Mach, à TOULOUSE (Demande de la Mairie).

- Départementale 5 - Poule C :

- La rencontre n° 20892102 CONFLUENT L.S.P. / VOLVESTRE se déroulera le Samedi 26 Janvier 2019 à 18h00, Complexe Sportif à SAUBENS (Décision de la Commission).
- La rencontre n° 20892105 SAINT ARAILLE / SAINT HILAIRE-LE FAUGA se déroulera le Samedi 26 Janvier 2019 à 20h00, Stade Daniel Beautes à BERAT (Décision de la Commission).

- Départementale 5 - Poule D :

- La rencontre n° 20892266 TOULOUSE FOOTBALL SUD / ROQUES 2 se déroulera le Dimanche 10 Février 2019 à 13h00, Stade de la Ramée Annexe 3 Herbe à TOULOUSE (Demande de la Mairie).

- Coupe du District Réserves C.A. TLSE 31 - Secteur Nord :

- La rencontre n° 21262279 TOULOUSE LARDENNE 2 / ROQUETTES 2 se déroulera le Mercredi 30 Janvier 2019 à 20h30, Complexe Sportif de Lardenne Synthétique à TOULOUSE (Décision de la Commission).

- Coupe du District Réserves Jean Caubère C.A. TLSE 31 - Secteur Sud :

- La rencontre n° 21262434 VILLENEUVE DE RIVIERE 3 / FRANQUEVIELLE 2, prévue le 27.01.2019 à 15h00, se déroulera le Samedi 26 Janvier 2019 à 20h00, Stade Municipal à VILLENEUVE DE RIVIERE (Accord des deux clubs).

U19

- Départementale 2 – Poule B :

- La rencontre n° 20897710 ENTENTE DES 3 CANTONS / ROQUES se déroulera le Samedi 26 Janvier 2019 à 15h00, Stade Jacques Durrieu à BOUSSAN (Décision de la Commission).
- La rencontre n° 20897699 EAUNES LABARTHE / CINTEGABELLE, prévue le 26.01.2019 à 16h00, se déroulera le Dimanche 27 Janvier 2019 à 15h00, Complexe Sportif du Lycée Synthétique à LABARTHE SUR LEZE (Accord des deux clubs).
- La rencontre n° 20897719 VENERQUE LE VERNET / CINTEGABELLE, prévue le 16.02.2019 à 15h00, se déroulera le Samedi 23 Février 2019 à 15h00, Stade des Ducs à VENERQUE (Accord des deux clubs).

U18

- Brassage:

- La rencontre n° 20927148 CAZERES / M.V.C. 2, prévue le 26.01.2019 à 18h00, se déroulera le Samedi 26 Janvier 2019 à 16h00, Stade François Vialelle Synthétique à CAZERES SUR GARONNE (Accord des deux clubs).
- La rencontre n° 20927149 LAGARDELLE MIREMONT / VENERQUE LE VERNET, prévue le 26.01.2019 à 16h00, se déroulera le Vendredi 22 Février 2019 à 20h30, Stade de la Lèze à LAGARDELLE SUR LEZE (Accord des deux clubs).
- La rencontre n° 20927147 FONTENILLES / M.V.C., prévue le 26.01.2019 à 14h00, se déroulera le Samedi 23 Février 2019 à 14h00, Stade de l'Esèche à FONTENILLES (Accord des deux clubs).

U17

- Départementale 2 – Poule A :

- La rencontre n° 20717332 REVEL / J.E.T., prévue le 27.01.2019 à 10h30, se déroulera le Samedi 26 Janvier 2019 à 16h00, Stade le Moulin du Roi Synthétique à REVEL (Accord des deux clubs).

- Départementale 3 – Poule A :

- La rencontre n° 20718501 SAINT LYS / NORD COMMINGES, prévue le 17.02.2019 à 10h30, se déroulera le Dimanche 17 Février 2019 à 15h00, Stade Municipal à SAINT LYS (Accord des deux clubs).

- Départementale 3 – Poule B :

- La rencontre n° 20718621 RODEO / MONDONVILLE, prévue le 26.01.2019 à 15h00, se déroulera le Samedi 02 Février 2019 à 15h00, Stade Amouroux Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

- Départementale 4 - Poule A :

- La rencontre n° 20902225 T.C.M.S. / TOURNEFEUILLE 3 se déroulera le Dimanche 24 Mars 2019 à 10h00, Stade Struxiano Synthétique à TOULOUSE (Demande de la Mairie).

U15

- Départementale 1 – Poule A :

- La rencontre n° 20717832 SAINT ORENS / BALMA 3, prévue le 27.01.2019 à 15h00, se déroulera le Dimanche 27 Janvier 2019 à 14h00, Complexe Sportif Synthétique à SAINT ORENS DE GAMEVILLE (Accord des deux clubs).

- Départementale 1 – Poule B :

- La rencontre n° 20717961 BAGATELLE / MABROC-MONDAVEZAN, prévue le 26.01.2019 à 18h00, se déroulera le Samedi 26 Janvier 2019 à 14h30, Stade Mirail Cosec Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

- Départementale 3 – Poule A :

- La rencontre n° 20923139 TOULOUSE NORD / BEAUZELLE-SG INTER, prévue le 09.02.2019 à 18h00, se déroulera le Samedi 09 Février 2019 à 17h00, Stade Cazal Lapujade Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

- Départementale 3 – Poule C :

- La rencontre n° 20923387 PLAISANCE 3 / CAZERES se déroulera le Dimanche 27 Janvier 2019 à 10h30, Plaine de Jeux Synthétique à PLAISANCE DU TOUCH (Décision de la Commission).
- La rencontre n° 20923389 ENTENTE LOUGE TOUCH 2 / SAINT LYS 2 se déroulera le Dimanche 27 Janvier 2019 à 10h30, Stade André Lascours Synthétique à LHERM (Décision de la Commission).

U14

- Brassage – Poule D1:

- La rencontre n° 21243574 CSGF 2014-ELLES-VFC / ESCALQUENS-AUZIELLE se déroulera le Samedi 26 Janvier 2019 à 16h00, Stade de Sède n° 2 à SAINT GAUDENS (Décision de la Commission).

- Brassage – Poule D2:

- La rencontre n° 21243656 RANGUEIL / BOULOC ST SAUVEUR CEPET, prévue le 09.02.2019 à 14h00, se déroulera le Dimanche 10 Février 2019 à 10h30, Complexe Sportif de Rangueil Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

FEMININES

- Senior – Foot à 11 – Poule D1 :

- La rencontre n° 21245243 BLAGNAC / COLOMIERS se déroulera le Dimanche 27 Janvier 2019 à 15h00, Complexe Sportif Andromède Synthétique à BLAGNAC (Décision de la Commission).
- La rencontre n° 21245246 COLOMIERS / J.E.T., prévue le 09.02.2019 à 20h00, se déroulera le Samedi 09 Février 2019 à 18h30, Complexe Sportif Capitany Synthétique à COLOMIERS (Accord des deux clubs).

Le Président de la Commission, Yves NARDARI